

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

ANALYSES DE LA QUALITÉ DE L'EAU

BULLETIN TRIMESTRIEL D'ANALYSE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE PAR LYDEC

ZONES D'HABITATION :
Aïn Harrouda • Beni Yakhlef • Chellalate
Mansouria • Mohammedia
Sidi Moussa El Majdoub



Dans le cadre de l'engagement de Lydec de vous donner accès aux résultats des analyses de l'eau distribuée dans votre zone d'habitation, nous mettons à votre disposition ce bulletin d'information. Celui-ci vous fournit une synthèse sur la provenance de l'eau potable distribuée dans le Grand Casablanca et les principaux paramètres analysés dans le cadre du programme de surveillance appliqué par Lydec, conformément aux exigences des normes marocaines en vigueur (NM 03.7.001 et NM 03.7.002).

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS D'ANALYSES DE LA QUALITÉ DE L'EAU

LIEU DE PRÉLÈVEMENT : **ROBINET DU CONSOMMATEUR**

	Unité	Nombre d'analyses	Moyenne	Ecart-type	VMA ⁽¹⁾	Taux de conformité (%)	Norme analytique	Observations
A - PARAMÈTRES BACTÉRIOLOGIQUES								
Escherichia coli	ufc/100ml	758	0	0	0	100	NM ISO 9308-1	
Entérocoques intestinaux	ufc/100ml	758	0	0	0	100	NM ISO 7899-2	
Coliformes	ufc/100ml	758	0	0	0	100	NM ISO 9308-1	La norme exige ce qui suit : • Pas de coliformes dans 95% des échantillons sur une période de 12 mois. • Pas de résultats positifs dans 2 échantillons consécutifs.
Spores de microorganismes anaérobies sulfite-réducteurs (clostridia)	ufc/100ml	758	0	0	0	100	NM ISO 6461-2	
Microorganismes revivifiables à 22°C	ufc/1ml	758	6,30	13,19	100	100	NM ISO 6222	
Microorganismes revivifiables à 36°C	ufc/1ml	758	1,80	3,69	20	100	NM ISO 6222	
B - SUBSTANCES MINÉRALES								
Nitrites	mg/l	8	< 0,01	-	0,5	100	NM ISO 6777	
Nitrates	mg/l	8	2,32	1,29	50	100	NM ISO 7890-3	Somme des rapports (NO3/50)•(NO2/3) ne doit pas dépasser 1
Ammonium	mg/l	8	< 0,05	-	0,5	100	NM ISO 7150-1	
Cadmium	µg/l	8	< 0,2	-	3	100	NF EN ISO 11885	
Chrome	µg/l	8	< 1	-	50	100	NF EN ISO 11885	
Cuivre	mg/l	8	< 0,02	-	1	100	NF EN ISO 11885	VMA est fixée sur des critères d'acceptabilité. Effets sanitaires apparaissent à partir de 2 mg/l.
Plomb	µg/l	8	< 1	-	10	100	NF EN ISO 11885	
Nickel	µg/l	8	< 1	-	20	100	NF EN ISO 11885	
C - SUBSTANCES ORGANIQUES								
HPA : Total des 4 substances								
• benzo(b) fluoranthène	µg/l	0	-	-	-	-	-	
• benzo(k) fluoranthène	µg/l	0	-	-	0,1	-	NF EN ISO 17993	A réaliser en cas de pollution accidentale
• benzo (ghi) pérylène	µg/l	0	-	-	-	-	-	
• Indénol (1,2,3-cd)pyrène	µg/l	0	-	-	-	-	-	
Benzo(a)pyrène	µg/l	0	-	-	0,01	-	NF ISO 13877	
Benzène	µg/l	0	-	-	1	-	NF EN ISO 11423-1	
THMS : 4 SUBSTANCES CI-DESSOUS								
Bromoforme	µg/l	8	8,1	3,6	100	100	NF EN ISO 10301	
Bromodichlorométhane	µg/l	8	24,5	7,6	60	100	NF EN ISO 10301	A partir d'avril 2025, il sera exigé que la somme des rapports de la concentration de chacune de ces substances à sa VMA respective ne dépasse pas 1.
Chloroforme	µg/l	8	19,0	5,6	300	100	NF EN ISO 10301	
Dibromochlorométhane	µg/l	8	28,4	9,6	100	100	NF EN ISO 10301	
D - AUTRES SUBSTANCES								
Odeur	-	758	1,00	0,00	3	100	NM 03.7.016	Seuil de perception à 25°C
Saveur	-	758	1,00	0,00	3	100	NM 03.7.017	
Couleur	mg Pt/l	758	< 5	-	20	100	NM 03.7.018	
Turbidité	NTU	758	0,38	0,06	5	100	NM ISO 7027	
Température	°C	758	19,2	3,3	-	100	NM 03.7.008	Doit être acceptable
Chlore libre	mg Cl ₂ /l	758	0,59	0,13	0,1-1,0	100	NM ISO 7393-2	
pH	-	758	7,41	0,03	6,5-8,5	100	NM ISO 10523	
Conductivité	µS/cm	758	684	21	2700	100	NM ISO 7888	
Aluminium	mg/l	8	0,051	0,019	0,2	100	Hach Lange	
Oxydabilité au KMnO ₄	mg O ₂ /l	8	1,28	0,14	5	100	NM 03.7.015	
Fer	mg/l	8	0,064	0,009	0,3	100	Hach Lange	
NOMBRE TOTAL D'ANALYSES		10732						

LÉGENDE

(1) : Valeur Maximale Admissible.

CONCLUSION SANITAIRE

Au regard des paramètres analysés, la qualité de l'eau répond aux normes et réglementation en vigueur.

D'OÙ VIENT L'EAU QUE NOUS CONSOMMONS

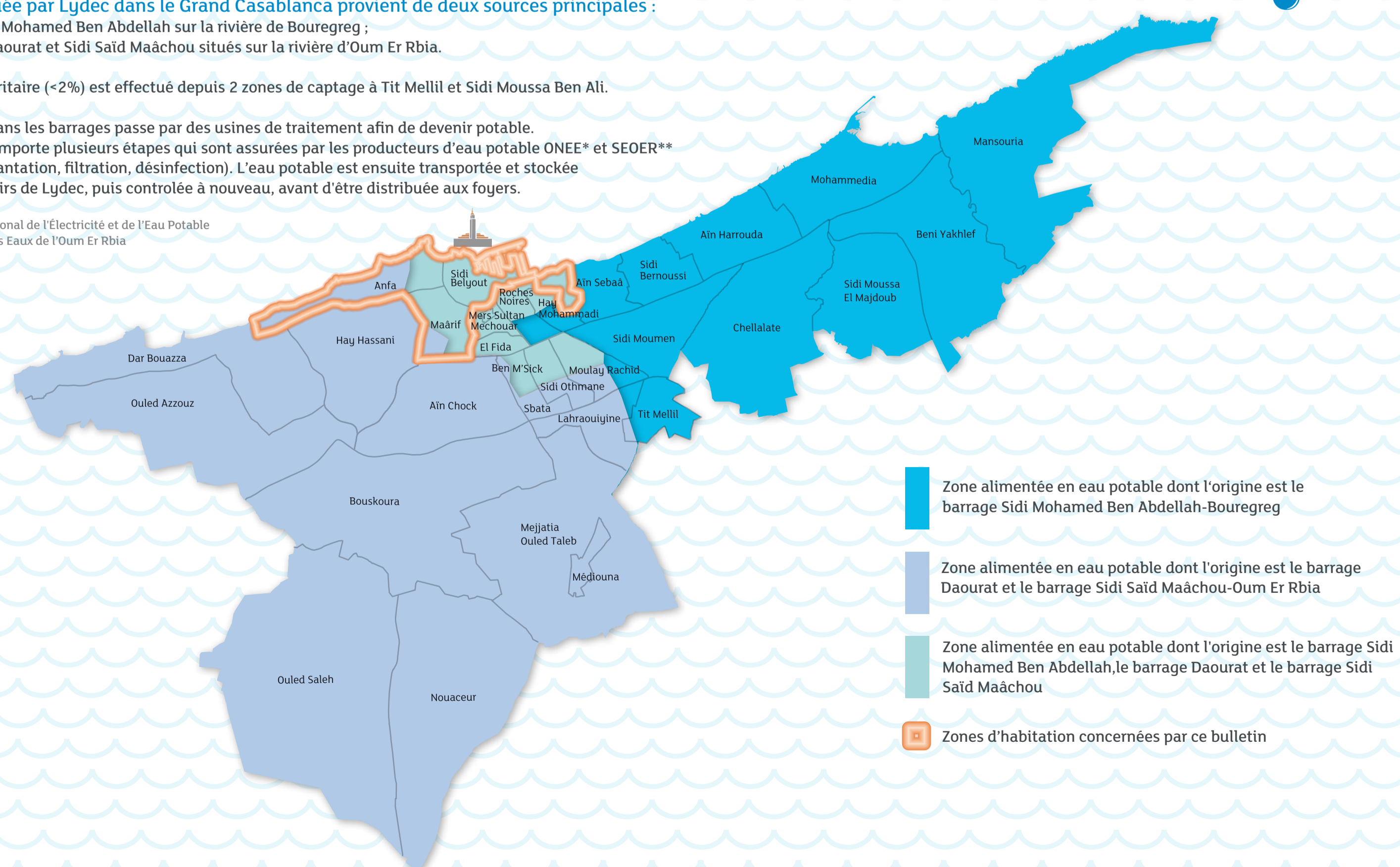
L'eau distribuée par Lydec dans le Grand Casablanca provient de deux sources principales :

- le barrage Sidi Mohamed Ben Abdellah sur la rivière de Bouregreg ;
- les barrages Daourat et Sidi Saïd Maâchou situés sur la rivière d'Oum Er Rbia.

Un apport minoritaire (<2%) est effectué depuis 2 zones de captage à Tit Mellil et Sidi Moussa Ben Ali.

L'eau retenue dans les barrages passe par des usines de traitement afin de devenir potable. Ce processus comporte plusieurs étapes qui sont assurées par les producteurs d'eau potable ONEE* et SEOER** (dégrillage, décantation, filtration, désinfection). L'eau potable est ensuite transportée et stockée dans les réservoirs de Lydec, puis contrôlée à nouveau, avant d'être distribuée aux foyers.

*ONEE : Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable
**SEOER : Société des Eaux de l'Oum Er Rbia



Zone alimentée en eau potable dont l'origine est le barrage Sidi Mohamed Ben Abdellah-Bouregreg

Zone alimentée en eau potable dont l'origine est le barrage Daourat et le barrage Sidi Saïd Maâchou-Oum Er Rbia

Zone alimentée en eau potable dont l'origine est le barrage Sidi Mohamed Ben Abdellah, le barrage Daourat et le barrage Sidi Saïd Maâchou

☒ Zones d'habitation concernées par ce bulletin